

ne donne pas les plus grands soins à l'emploi de quelques mesures plus efficaces que celles adoptées jusqu'à ce jour. Peut-être aussi l'emploi bien combiné de quelques fonds destinés à captiver la bienveillance des principaux dignitaires du pays produirait-il quelque heureux effet, comme déjà nous avons pu nous en convaincre. Au reste, la position un peu équivoque où je me trouve, par suite de ma qualité de mandarin, m'empêche d'agir avec un caractère qui serait plus convenable à un autre chargé d'affaires autorisé à agir d'une manière plus convenable au moyen de pouvoirs plus spéciaux. En parlant de la sorte, je prie Votre Excellence de demeurer convaincue que je ne persisterai pas moins dans le désir d'améliorer les choses en tout ce qui dépendra de moi ; mais je dois lui faire connaître les idées que m'inspireront toujours le bien général et l'intérêt du commerce en particulier. Au surplus, ce que j'ai l'honneur de lui exposer est parfaitement d'accord avec ce que j'ai pu énoncer antérieurement, et j'ose me permettre d'attendre à cet égard vos avis sans improbation.

Daignez agréer, Monseigneur, etc.,

Le Consul de France en Cochinchine,

J.-B. CHAIGNEAU.

XLVI

10 mars 1822.

A Son Excellence le Ministre de la Marine¹.

Donné avis, de Tourane, à Son Excellence de l'arrivée de la frégate de S. M la *Cléopâtre*, commandée

1. Copie.